

Nouvelle mutuelle d'Entreprise : non aux évolutions négatives

Lors du CCE du 28 septembre 2011, la Direction nous a remis des documents à étudier pour une amélioration de votre Mutuelle d'Entreprise. Après étude, FO-Matmut a détecté des erreurs, des omissions et des suppressions de données. Nous avons donc fait un mail à la Direction dès le 2 octobre et nous n'avons toujours pas eu, à ce jour, de réponse.

Ce projet, malgré quelques améliorations, n'est pas acceptable.

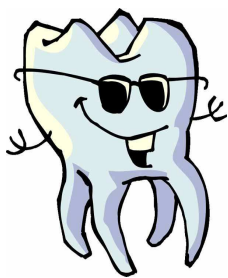
Nous vous dressons le tableau des principaux axes pour lesquels nous devons encore travailler et nous battre afin que vous, salariés du Groupe, puissiez bénéficier des meilleures garanties de la MEM actuelle ainsi que celles du contrat Matmut Santé que vous vendez.



Concernant le poste Hospitalisation, Prévadiès propose la prise en charge de la chambre Particulière à hauteur de **60 €/jour**. Nous demandons un alignement sur le contrat Matmut Santé Famille Formule 4, avec un remboursement à hauteur de **80 €/jour**.

Nous demandons le maintien du Forfait Naissance de **160 €**, Obsèques de **950 €** et Cures Thermales de **35 % du BR + 160 €**, qui ont tout bonnement été supprimés.

Nous demandons à ce que les appareillages auditifs soient dissociés du bloc «Prévention et Bien-Etre» et que la base de remboursement de **300 % du BR** actuel soit maintenue voire améliorée à **400% du BR**.



Au niveau des prothèses dentaires, nous souhaitons que Prévadiès ne différencie pas les dents du sourire et les dents non visibles et que le forfait par dent soit aligné sur le contrat Matmut Santé Formule Famille niveau 4 avec un remboursement à **350 €/dent** au lieu de **250 €/dent** comme vous nous le proposez. Nous souhaitons également que vous abrogiez totalement le plafond de **1 500 €** annuel hors « soins dentaires », notre contrat actuel avec la M.E.M ne prévoyant aucun plafond, nous souhaitons également la suppression totale du plafond.

Concernant le poste optique, ce que Prévadiès propose représente une nette régression de notre couverture actuelle :

D'après les exemples donnés par la Direction, pour les verres simples, Prévadiès propose **200 €** alors que la M.E.M nous prend actuellement en charge à **335 % du BR + un forfait de 225€**, soit une



perte de **46 €**. Pour les verres progressifs, Prévadiès propose un remboursement à concurrence de **370 €**, alors que le forfait proposé par Matmut Santé Formule Famille niveau 4 est de **390 €**. Pour les lentilles, vous perdez **85 €** et concernant vos enfants, la perte sur leurs montures et verres de lunettes est de **153 €**.

Actuellement, la Direction prend intégralement en charge le niveau 1 de la MEM et participe à hauteur de **24 €** pour le niveau 2 et **30 €** pour le niveau 3.

Désormais, seule Prévadiès sera notre partenaire pour notre Mutuelle d'Entreprise, nous n'aurons plus droit qu'à deux niveaux de prestations et Monsieur Havis a incité les actuels CE (ou l'éventuel futur CE unique) à ne participer financièrement qu'au niveau 1, où les prestations sont très limitées.

FO-Matmut déplore que les salariés soient encore pris en otages et obligés de mettre la main à la poche pour se payer une couverture complémentaire.

Le principe d'un contrat groupe Obligatoire est d'obtenir, vu la masse des salariés-adhérents et leurs familles, les meilleures garanties au meilleur prix.

Or, non seulement certaines garanties ont été revues à la baisse, mais, de plus, nous ne connaissons pas les tarifs qui seront appliqués, ni l'éventuel montant d'une participation de la Direction.

Il est cependant important, voire essentiel, d'avoir aujourd'hui une couverture santé digne de ce nom. C'est pourquoi FO-Matmut, qui suit ce dossier depuis plus de deux ans, refuse toute baisse de garanties et n'acceptera qu'une révision à la hausse de toutes les prestations de votre mutuelle santé.

Une fois de plus, FO-Matmut appelle à l'unité de tous les syndicats pour mener à bien, dans l'intérêt de tous les salariés du Groupe, ce dossier sensible et primordial pour chacun.



Pour tous renseignements sur ce dossier, ou autres, contactez-nous :
FO-Matmut Tél : 06 09 87 01 97
Internet : www.fo-matmut.com Mail : fo.matmut@gmail.com

Bulletin d'adhésion à découper et nous adresser par courrier :
FO-Matmut, Mas Puech Olivet, 724 chemin de Tarnié, 34820 Assas
ou rendez-vous sur notre site Internet : www.fo-matmut.com / onglet adhérer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Courriel perso : @

Adresse du bureau Matmut (tampon) :

Je souhaite me syndiquer à FO-Matmut

L'adhésion à un syndicat est personnelle et anonyme, aucun nom ni aucune liste ne sont transmis à l'employeur.

